

Pascal Dauvin
Johanna Siméant
& C.A.H.I.E.R

Le travail humanitaire

Les acteurs des ONG, du siège au terrain

PRESSES DE SCIENCES PO

Extrait de la publication

Le travail humanitaire

Pascal Dauvin
Johanna Siméant

Le travail humanitaire

Les acteurs des ONG, du siège au terrain

Presses de Sciences Po

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours des Services de documentation de la FNSP)

Pascal Dauvin, Johanna Siméant. Le travail humanitaire : les acteurs des ONG, du siège au terrain. – Paris : Presses de Sciences Po, 2002. – (Collection académique)

ISBN 2-7246-0869-0

RAMEAU : organisations non gouvernementales : personnel secours international

DEWEY : 361.3 : Politique sociale. Aide sociale. Aide privée. Organisations privées

Public concerné : Public motivé

Cet ouvrage a bénéficié d'une subvention à la publication
de la jeune équipe
« Solidarités locales, solidarités internationales »
(*JE* n° 2303, axe CAHIER), de l'Université de La Rochelle

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

Couverture : Emmanuel Le Ngoc

© 2002, PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES

Table des matières

<i>Remerciements</i>	11
<i>Les auteurs</i>	13
<i>Introduction</i>	15
Parler d'humanitaire.....	17
Qu'est-ce que faire de l'humanitaire ? Un point de vue politiste.....	19
Entre engagement et professionnalisation : les carrières huma- nitaires	20
L'action humanitaire « au concret »	22

Première partie

Entrer, rester en humanitaire

<i>Chapitre 1.</i> 1968-1976. LE « COUP » DES FONDATEURS	35
Une configuration politique, médiatique, et professionnelle.	35
« Fonder une aristocratie du risque » : portrait de groupe ..	38
<i>Chapitre 2.</i> CARRIÈRES MILITANTES ET PROFESSIONNELLES DANS L'HUMANITAIRE	59
Trois carrières typiques.....	60
Une volontaire, coordinatrice non médicale d'une mission d'Action contre la faim	60

Un cadre salarié d'une section de Médecins sans frontières, non médical	63
Un médecin responsable de missions (non salarié) de Médecins du monde	68
La formation de dispositions individuelles favorables à l'humanitaire	71
Des singularités sociales à la signification complexe	72
Un rapport ambigu au politique : militants de l'humanitaire, militants dans l'humanitaire	79
Les carrières militantes, entre dispositions, situations et processus	83
Insertion dans des réseaux de recrutement et disponibilités individuelles	85
« Marché » de l'engagement humanitaire ou emprise des ONG sur leur personnel ?	90
« Coûts » ou « rétributions » ? Moduler l'analyse des rétribu- tions de l'engagement	95
<i>Chapitre 3. VIVRE DE L'HUMANITAIRE ? L'AMBIVALENTE</i>	
PROFESSIONNALISATION	105
Des indicateurs « objectifs » de professionnalisation ?	105
Les logiques d'un débat : des conceptions concurrentes de la professionnalisation et du militantisme	113
L'articulation du débat sur la professionnalisation au débat urgence/développement	124

Deuxième partie

Motiver l'engagement humanitaire

<i>Chapitre 4. SE RÉALISER EN FAISANT DE SA VIE UN ROMAN...</i>	137
Changement de décor	142
L'ouverture à d'autres cultures	143
Aventure, risque et émotion	145
Engagement dans la cause noble et réalisation de soi	150
Servir la cause de ceux qui souffrent	150
Se réaliser grâce à l'humanitaire	155
<i>Chapitre 5. RECHERCHER ET ENTRETENIR LES BONNES</i>	
RAISONS D'AGIR	169
La motivation, élément marginal du recrutement	170
Le CV ou la stricte évaluation des compétences techniques ...	171
L'entretien ou comment objectiver des « aptitudes »	173
Le <i>feeling</i> ou la rencontre des habitus	178

Le travail de l'institution sur les motivations	182
Requalifier les raisons d'agir	183
Entretenir la flamme	186
Se « distinguer » dans le champ	193
Déficit d'opérationnalité contre arrogance	193
Faire de sa faiblesse une force, assurer son autocritique	196

Troisième partie

Mettre en œuvre des fragments de politiques publiques

<i>Chapitre 6. DU TERRAIN AU SIÈGE : LA DIVISION DU TRAVAIL HUMANITAIRE</i>	207
Intervenir ou... « ne pas pouvoir ne pas intervenir »	207
Agir et parler : « témoignage » et « missions politiques » ..	217
Ajustements, perduration et autonomisation des structures .	223
<i>Chapitre 7. RÉGULATIONS ET PRATIQUES « AU NIVEAU DE LA RUE »</i>	233
Entre économique, associatif et administratif : des entreprises humanitaires ?	234
Stabiliser, codifier... et uniformiser ce que l'on fait	243
« Société civile » et disciplines gestionnaires : un rapport brouillé à l'État	249
<i>Chapitre 8. METTRE EN ŒUVRE LES POLITIQUES... DE QUI ?.</i>	265
Les logiques d'enrôlement par les bailleurs de fonds.....	266
Une action constamment réappropriée par les autorités des pays d'accueil	276
La marge de jeu des ONG : « bricoler » avec les bailleurs de fonds	285
La logique des affects : petites entreprises communautaires contre bureaucraties onusiennes	293

Quatrième partie

Pour une analyse localisée de l'action humanitaire

<i>Chapitre 9. CONDITIONS ET FORMES DE L'ACTION</i>	309
Ce qui facilite l'action	310
Mémoire et réseaux	311
Convergence de pratiques et de socialisation	318

Les formes privilégiées de l'action ou comment et pourquoi on agit « efficacement ».....	323
Se débrouiller, bricoler, s'arranger, provoquer, rendre service	323
Jouer des relations interpersonnelles	328
<i>Chapitre 10. LA DIMENSION INSTITUTIONNELLE DE L'ACTION.</i>	337
Revendiquer une culture en actes et en discours.....	337
Faire référence à la culture institutionnelle sur le terrain	339
Ne pas dire, ne pas faire ou comment gérer les comportements sur le terrain	347
La dialectique siège/terrain	356
Complexe bureaucratique et dévouement au terrain	357
Les formes de la relation siège/terrain.....	361
<i>Conclusion. OÙ AGIT-ON ? HUMANITÉ PRATIQUE ET ACTION SITUÉE.....</i>	371
<i>Annexe 1. LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS</i>	379
Entretiens réalisés par Jean-Pierre Masse.....	380
Entretiens réalisés par Johanna Siméant	382
Entretiens réalisés par Pascal Dauvin	387
Entretiens réalisés par Philippe Juhem	390
<i>Annexe 2. TERRAINS D'OBSERVATION</i>	391
L'observation privilégiée de trois ONG	391
Trois terrains d'observation à l'étranger	394
<i>Liste des sigles.....</i>	411
<i>Bibliographie</i>	413
Aide humanitaire et urgence	413
Réflexions sur le développement, l'aide internationale, le tiers-mondisme et ses antécédents missionnaires.....	420
Militantisme (hors humanitaire), bénévolat, philanthropie, mouvements sociaux et associations	421
Relations internationales, ONG, mobilisations transnationales, ONG/bailleurs	425
Sociologie générale	429
La professionnalisation (politique et professionnelle).....	430
Approches de politiques publiques applicables à l'humanitaire.	431
<i>Index des noms de personnes</i>	433
<i>Index thématique</i>	437

Remerciements

Cette recherche n'aurait pas été possible sans le soutien de la MIRE, dans le cadre de l'appel d'offres « Produire les solidarités – la part des associations », et celui de la Fondation de France, dont le financement a permis le déroulement matériel de l'enquête. Nos remerciements vont à ses représentants ainsi qu'à Jean-Noël Chopart de la MIRE. Le dernier volet d'enquêtes a par ailleurs été réalisé dans le cadre d'une Action concertée incitative jeunes chercheurs du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

Mmes Zoubida Oughliss, Nathalie Blandin et Céline Siret ont effectué un important travail de mise au propre d'entretiens enregistrés, et Nathalie Garreau, de la MSHS de La Rochelle, nous a toujours fourni son soutien logistique et humain. Qu'elle et Stéphane Bécuwe, directeur de la MSHS, soient assurés de nos chaleureux remerciements, comme tous ceux qui ont soutenu la science politique rochelaise.

Nos remerciements vont aux humanitaires qui ont facilité notre enquête, nous ont ouvert les portes de leurs organisations, nous ont permis d'assister à certaines réunions au siège, d'être accueillis dans des missions sur le terrain, d'avoir accès à certaines de leurs archives... Merci tout particulièrement aux volontaires des ONG sur le terrain pour nous avoir hébergés et permis de partager leur quotidien, avoir répondu à nos nombreuses questions et nous avoir donné accès à leur univers, ainsi qu'à celui des personnes et populations qu'ils secouraient.

Enfin, ce livre est dédié à Bruno Corbé.

Les auteurs

Pascal Dauvin et Johanna Siméant, les auteurs de cet ouvrage, ont bénéficié du précieux concours de deux autres membres du CAHIER (Collectif d'analyse de l'humanitaire international – ex-équipe rochelaise), Jean-Pierre Masse et Philippe Juhem. Ces derniers étaient en effet co-auteurs du rapport dont est tiré cet ouvrage, auquel avaient participé également Cégolène Frisque et Christian Le Bart.

Ce rapport a été réalisé au sein du CAHIER. Parler de travail collectif a vraiment eu un sens ici. Cela a, d'une part, signifié dix séminaires d'une journée entière tenus pour l'essentiel à La Rochelle, entre février 1998 et mars 2001, qui ont permis une véritable intelligence collective et une circulation des éléments de réflexion. Cela a, d'autre part, entraîné la mise en commun d'un important matériel empirique (tous les entretiens retranscrits ont ainsi été mis en commun). Il explique que si parmi les membres du CAHIER deux sont plus particulièrement les auteurs de cet ouvrage, leur travail s'est nourri des relectures croisées, des réflexions et du travail de terrain des membres de l'équipe. Tout particulièrement, Jean-Pierre Masse a effectué une importante campagne d'observation de terrain en Asie du Sud-Est auprès de Handicap international, et a participé à l'écriture de textes intermédiaires et à tous les séminaires du CAHIER. Philippe Juhem a activement participé, par la réalisation d'entretiens en France, par des communications ou des textes

parus ou à paraître dans d'autres supports, et son activité au sein des séminaires et son travail de relecture, à la réflexion collective. D'autres, comme Sylvie Ollitrault, Dorothée Meyer, Éléonore Lépinard ou Marion Paoletti, ont participé, en fonction des thèmes abordés, à certains séminaires.

Le travail de préparation a donc été collectif. Si l'écriture ne s'est pas entièrement faite à quatre mains, elle n'est pas non plus la seule juxtaposition de textes complémentaires et articulés ¹.

1. Dans le cas où des parties spécifiques de cet ouvrage devaient être citées, il conviendrait alors d'indiquer celui ou celle qui en a été plus particulièrement l'auteur, soit Johanna Siméant pour l'introduction, la conclusion, les parties I et III, et Pascal Dauvin pour les parties II et IV.

Introduction

L'image d'Épinal, que des campagnes d'affichage ont largement contribué à diffuser, du médecin blanc soignant un enfant noir n'est pas pour rien dans la perception publique de l'« humanitaire » : celle d'un engagement bénévole et non gouvernemental de professionnels, notamment médicaux, au contact direct de populations souffrantes. Mais cette image est loin de recouvrir le spectre très large des pratiques et des engagements *dans* l'humanitaire. D'abord, parce que les ONG ne sont pas aussi farouchement non gouvernementales que leur dénomination le laisse supposer. Ensuite, parce que la salarisation s'est imposée comme un débat incontournable au sein des ONG. Enfin, parce que toutes les ONG humanitaires ne sont pas médicales, même s'il est vrai que la médecine d'urgence a longtemps distingué les *French Doctors* d'un humanitaire anglo-saxon plus développementaliste.

Ce sont pourtant ces images qui participent à la double valorisation de l'humanitaire comme sensibilité à la souffrance et de celle des ONG comme acteurs légitimes de formes toujours plus variées de l'action publique, nationale et internationale.

Comment s'étonner dès lors qu'un des aspects frappants dans les changements de la scène internationale au cours des quatre dernières décennies soit celui de la prolifération des ONG ¹, qu'on

1. Plus exactement : des ONG dans les espaces internationaux et des ONG se disant internationales dans un ensemble d'espaces nationaux, et internationaux.

la mesure au travers de leur nombre (dans la catégorie « engagées pour le changement social », recensées à partir de l'annuaire de l'Union des associations internationales, le nombre d'ONG passe de 110 en 1953 à 631 en 1993 ¹), de leur visibilité, de leur reconnaissance (en 1948, les Nations unies listent 41 groupes consultatifs formellement accrédités avec statut consultatif et de coopération auprès du Conseil économique et social des Nations unies ; en 1998, elles sont plus de 1 500 avec des degrés variables de participation et d'accès), de leur influence quant à la mise sur agenda de certains thèmes au niveau mondial (campagnes sur les mines, question de la protection des populations civiles dans les conflits, biodiversité...), ou enfin de la part de l'aide mondiale transférée par leur intermédiaire (les ONG envoient plus d'argent au Sud que la Banque mondiale) et des politiques publiques mises en œuvre par ces mêmes ONG. À ce constat s'ajoute celui de l'extraordinaire faveur idéologique qui entoure la « société civile ² », référence reprise par tout un ensemble d'acteurs dont les moindres ne sont pas les représentants de la Banque mondiale et du FMI.

La popularité de la « société civile », combinée à celle de l'humanitaire, explique sans doute l'extraordinaire faveur dont jouissent aujourd'hui les ONG humanitaires. Il n'est pas dès lors étonnant que l'action humanitaire apparaisse, et de plus en plus depuis la fin de la guerre froide et l'augmentation des conflits catégorisés en tant qu'« urgences politiques complexes », comme un des principaux prismes au travers desquels les sociétés occidentales appréhendent le reste du monde.

Cette représentation de l'humanitaire en tant que forme d'action et de perception a un coût. En effet, même si les analyses savantes de l'humanitaire, attachées à saisir ces bouleversements de fond, ne sont pas toutes prisonnières d'images communes, elles peinent, presque par définition du fait de leur quête de généralisation, à saisir la réalité concrète du travail humanitaire. C'est le propos de cet ouvrage que d'en rendre compte.

1. Selon Margaret Keck, Kathryn Sikkink, *Activists Beyond Borders. Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 1998.

2. Qui contamine d'ailleurs l'essentiel de la réflexion sur les ONG, dans la mesure où les « limites » entre le marché et l'État ne sont pas les mêmes selon les États (et l'« entre-deux » contenant les ONG n'est donc jamais le même), alors que le terme circule évidemment sans être redéfini à chaque fois...

Parler d'humanitaire

Le milieu humanitaire a tendance à produire sa propre doctrine et à manifester une puissante réflexivité. Les humanitaires écrivent beaucoup, que ce soit sur le mode de l'autobiographie, des souvenirs plus ou moins héroïsés, de l'exposé des raisons de l'engagement personnel, des récits épiques, des lettres aux proches, des conseils à ceux qui voudraient faire de l'humanitaire... Ces écrits ne se limitent pas à l'intime. Les humanitaires sont aussi les premiers à théoriser leurs pratiques, en guise de formation ou dans les rapports envoyés des missions aux sièges des ONG, dans le cadre des contrats de plus en plus lourds signés avec les bailleurs de fonds publics, enfin et surtout au travers d'une réflexivité et d'une autocritique permanentes. Ces dernières peuvent se doubler d'une nette propension des humanitaires à monopoliser le discours critique sur eux-mêmes.

Il reste que la littérature dite « grise » ou d'expertise produite par des membres du milieu humanitaire, anglo-saxon notamment, fait souvent preuve d'un ancrage empirique plutôt rare dans les travaux académiques sur le sujet, de finesse voire d'une grande capacité à faire sa propre « auto-analyse » — au risque de décourager les autres de la faire. Cela n'est pas sans expliquer le faible nombre de travaux universitaires empiriques sur la question, mais ne règle pas le problème, pour ce qui est des travaux humanitaires, d'une conceptualisation qui n'est pas toujours à la hauteur de leur richesse empirique.

Aux marges du monde humanitaire, prolifère, en revanche, une littérature, souvent essayiste, dénonçant de façon quelque peu banalisée les « effets pervers » de l'action humanitaire au travers de thèmes tels que ceux de la « dépendance à l'égard des bailleurs de fonds », des « vraies motivations (forcément « intéressées ») des volontaires humanitaires », d'« une dépendance à l'égard des États », de « l'inutilité ou de la dangerosité de l'aide ». Le problème n'est pas que certaines de ces interrogations puissent être fondées. Il est plutôt que beaucoup d'ouvrages consacrés à l'humanitaire se préoccupent davantage de dénoncer, sans enquêtes empiriques à l'appui, l'aide humanitaire, plutôt que de dresser un tableau nuancé et vraisemblablement plus complexe du milieu humanitaire, qui ne tombe ni dans la célébration euphorique des « nouveaux acteurs auto-

nomes » d'une « société civile mondiale » à venir, ni dans une critique routinière des effets pervers. Le nombre d'ouvrages, souvent journalistiques, consacrés aux ONG humanitaires a pour pendant la curieuse absence de travaux de sciences sociales empiriques traitant de la question.

Les ONG ne sont pas ignorées, mais rarement envisagées d'une façon qui articule niveaux « micro » et « macro ». Cela peut s'expliquer du fait des approches mobilisées à leur égard. Pour des raisons aisément compréhensibles, ce sont en effet les chercheurs en relations internationales qui se sont le plus intéressés à la question de l'action humanitaire ¹ et des ONG. Un des axes le plus souvent favorisé est alors l'identification de ces « nouveaux » acteurs des relations internationales que sont les associations internationales, supposées remettre en cause la souveraineté étatique et parfois assimilées, selon les analystes, à un équivalent à la « société civile mondiale », comme s'il était besoin précisément pour qualifier ces acteurs de la solidarité internationale de mobiliser le clivage État/société civile. Le regard se penche de plus en plus sur leur participation aux processus de décision ² et de « gouvernance ». Les ONG font partie des objets de recherche qui ont encouragé l'ouverture des relations internationales à certaines interrogations issues de la sociologie et de la science politique générale – on pense, par exemple, à la réflexion renouvelée en termes de réseaux ³ ou à l'orientation de certains transnationalistes ⁴, dans une attention plus soutenue portée aux acteurs non gouvernementaux ⁵, aux communautés de réflexion (communautés épistémiques) et à leur rôle dans les réseaux trans-

1. Pour une revue récente des travaux, Eric Belgrad, Nitzza Nachmias (eds), *The Politics of International Humanitarian Aid*, Westport, Praeger, 1997.

2. Leon Gordenker, Thomas G. Weiss, « NGO Participation in the International Policy Process », *Third World Quarterly*, 16 (3), septembre 1995, p. 357-387, 543-555.

3. Ariel Colonomos (dir.), *Sociologie des réseaux transnationaux. Communautés, entreprises et individus : lien social et système international*, Paris, L'Harmattan, 1995 ; et Ariel Colonomos, « L'acteur en réseau à l'épreuve de l'international », dans Marie-Claude Smouts, *Les Nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 203-226.

4. Marie-Claude Smouts, Bertrand Badie, *Le Retour du monde, Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

5. Thomas Risse-Kappen, *Bringing Transnational Relations Back in : Non-State Actors, Domestic Structures and International Institutions*, Cambridge, Cambridge Studies in International Relations, 1995.

nationaux¹. Peter Willetts, dont la revendication d'une analyse des groupes d'intérêt dans l'international avait déjà un statut précurseur², soulignait à juste titre que, si dans l'analyse de la politique interne on admet que la politique implique fonctionnaires, hommes politiques et groupes de pression, cela devient moins courant dans l'international. Pour peu que ce soit le cas, on aura alors tendance à préférer la *high politics*, la diplomatie conduite par les gouvernements, à la *low politics*³, impliquant des ONG, et concernant l'économie et le social... (comme si la faim, la dette ou la démographie n'étaient pas de la *high politics*).

Aussi fécondes soient-elles, ces multiples approches ne sont pas toujours attentives à l'engagement dans les ONG, envisagé du point de vue individuel, et à la dimension au « ras du sol » de leur action. Parce que la fécondité des terrains de recherche se mesure aussi au fait qu'ils sont situés à la jonction de plusieurs champs d'observation et constituent les objets possibles de plusieurs disciplines ou sous-disciplines, la sociologie politique peut contribuer à la compréhension de l'humanitaire au concret.

Qu'est-ce que faire de l'humanitaire ? Un point de vue politiste

Malgré une tradition qui arrime solidement les termes de société à ceux d'État⁴, rien n'indique que la sociologie politique

1. Peter Haas, « Introduction : Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, 46 (1), hiver 1992, p. 1-36.

2. Cf. Peter Willetts, « Pressure Groups as Transnational Actors », dans Peter Willetts (ed.). *Pressure Groups in the Global System. The Transnational Relations of Issue Orientated Non-Governmental Organization*, Londres, Pinter, 1982. Willetts distinguait cinq catégories de groupes de pression, parmi lesquels les *welfare agencies* (dont les deux principales britanniques en termes de revenu, Oxfam et Christian Aid, envoient presque tous leurs fonds collectés outre-mer), et les groupes promotionnels sur enjeux spécifiques, qui concernent très souvent la politique étrangère.

3. Peter Willetts, « Introduction », dans Peter Willetts (ed.), « *The Conscience of the World* » : *The Influence of Non-Governmental Organizations in the UN System*, Londres, Hurst and Co, 1996, p. 1-14.

4. Dans le raisonnement sociologique « le terme de société (est) souvent utilisé, comme on le voit à merveille chez Durkheim, en tant que synonyme de "pays", de "nation" ou d'"État" », écrit Luc Boltanski, *L'Amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990, p. 51.

ait explicitement vocation à se déployer dans le seul cadre national. Le ferait-elle qu'elle se limiterait en tout cas à ne pas saisir des objets qui ne s'arrêtent pas aux frontières. Rien n'indique, par ailleurs, que les flux transnationaux aient vocation à être saisis de façon seulement macrosociologique, malgré la difficulté des terrains de recherche dans l'international, qui rendent toujours délicate l'identification des lieux pertinents de l'observation ¹.

La sociologie politique n'a pas non plus vocation à étudier seulement ce qui serait considéré immédiatement comme politique, ce qui explique qu'on a pu analyser l'action humanitaire en entrant par les ONG plus que par les administrations ou les gouvernements avec lesquels elles collaborent. En choisissant cette « fenêtre », on apprend pourtant beaucoup sur le fonctionnement du politique et de l'État, comme sur les logiques de l'engagement.

Entre engagement et professionnalisation : les carrières humanitaires

La question du militantisme associatif en général, et à dimension internationale en particulier, est peu traitée en sociologie politique. Il n'y a pas, ainsi, de travaux politistes sur les associations de solidarité à la « grande époque » du tiers-mondisme. Ce n'est que récemment, au travers de l'orientation de certains chercheurs originellement intéressés par les mouvements sociaux, la protestation et les mutations de l'intervention dans l'espace public, que s'est manifestée une prise en compte croissante de la dimension transnationale de l'action collective, et du nécessaire décloisonnement entre analyse de l'activisme interne et international ², l'attention se portant alors souvent vers les réseaux transnationaux d'action collective et d'*advocacy* ³.

Cela ouvre un chantier, assez nourri sur d'autres terrains mais

1. Le travail de terrain, notamment relatif aux ONG internationales, pose des problèmes démultipliés de choix du lieu pertinent d'observation. Cf. Lisa Markowitz, « Finding the Field : Notes on the Ethnography of NGOs », *Human Organization*, 60 (1), printemps 2001, p. 40-46.

2. Sidney Tarrow, *Power in Movement. Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

3. Jackie Smith, Charles Chatfield, Ron Pagnucco (eds), *Transnational Social Movements and Global Politics. Solidarity beyond the States*, New York, Syracuse University Press, 1997 ; Margaret Keck, Kathryn Sikkink, *op. cit.*

en friche dans ce domaine précis, celui de la compréhension des trajectoires sociales caractéristiques du personnel associatif, à mi-chemin de la sociologie des professions et de la sociologie du militantisme politique. Un des axes centraux relatifs à l'analyse de l'humanitaire consiste à interroger la tension permanente constatée entre la référence au registre de l'« engagement » et du « militantisme » et la référence à celui de la professionnalisation. Sous cet aspect, une analyse des carrières humanitaires s'impose, le terme de « carrière » étant ici entendu dans sa double acception militante et professionnelle ¹.

Il faut d'ailleurs envisager ce que signifie l'usage croissant du terme de « professionnalisation » : peut-on parler d'une professionnalisation de ce secteur ou, à l'inverse, le développement routinier de ce terme ne masque-t-il pas des réalités extrêmement hétérogènes ? Si le registre du professionnalisme, et la nécessité d'une expertise des volontaires envoyés à l'étranger sont indéniables, les acteurs associatifs sont parfois les premiers à refuser l'injonction de professionnalisation telle qu'elle se manifeste au travers de la création de nombreuses formations spécialisées en humanitaire, pour rester attachées à un discours de la vocation qui reste un registre encore impératif. Encore aujourd'hui, c'est à partir des apports de la sociologie du militantisme et de la vocation que l'on saisit de nombreuses modalités de l'entrée en humanitaire. Cela suppose, de façon plus générale, d'étudier les types de socialisations, familiale, politique, religieuse et professionnelle, favorables à l'engagement bénévole au sein de l'humanitaire. Mais la socialisation des individus n'est pas un processus linéaire et monocausal. Il est plutôt dynamique, car les carrières professionnelles et militantes dans le secteur de la solidarité internationale sont à la fois des produits de certaines formes de socialisation et en même temps des facteurs de socialisation eux-mêmes. Envisager la question de façon dynamique consiste à étudier le travail de l'institution sur ses

1. Le fait que le secteur de la solidarité, nationale comme internationale, soit partagé entre bénévoles et volontaires invite de surcroît à prendre en compte aussi bien les apports de la sociologie du militantisme que certains aspects de la sociologie, notamment américaine et plus particulièrement interactionniste, des professions. Cf. Andrew Abbott, *The System of Professions : an Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, Chicago University Press, 1988 ; Elliott Freidson, *Professional Power. A Study of the Institutionalization of Formal Knowledge*, Chicago, Chicago University Press, 1986.

membres, plus exactement celui des organisations humanitaires à destination de volontaires auxquels il s'agit de fournir les « bonnes formes » de leur motivation.

L'action humanitaire « au concret »

Les ONG humanitaires mettent aujourd'hui en œuvre des formes d'action publique (participation à des programmes de santé, à des programmes d'aménagement et d'infrastructures, notamment en matière hydraulique, etc.) dans un contexte particulier, et sur la base d'alliances originales avec divers acteurs politiques et administratifs. La position ambiguë des associations de solidarité internationale, entre univers étatique, politique, institutionnel, associatif, militant, aboutit ainsi à des formes de politiques publiques fragmentaires très particulières. Si les ONG tentent, autant que faire se peut, de revendiquer la cohérence de leurs programmes et de leur application, elles se heurtent aux contraintes posées par leur triple statut d'associations, d'organisations, et d'acteurs agissant à distance.

Peter Willetts, décrivant les ONG comme groupes de pression ¹, justifiait d'analyser leur participation à certains processus décisionnels, en soulignant qu'elles étaient à la fois impliquées dans *l'agenda-setting* (une mise sur agenda à partir de critères de valeurs), le *policy-making* et *l'implementation of policy*, la question étant finalement de répondre à la question *What groups influence decision making ?* ². En tant qu'associations dépendant en partie de fonds privés et publics, les ONG humanitaires nécessitent un travail d'observation attentif à la complexité de l'action publique, au brouillage de la distinction entre acteurs publics et acteurs privés, et à une prise en compte de certains acquis de la sociologie des groupes d'intérêt, des politiques publiques et des organisations.

Ainsi, rien n'empêche de supposer que certaines des intuitions fortes des analystes de l'action publique (notamment sur l'enchevêtrement d'intentions et de routines contradictoires qui opposent divers acteurs des politiques publiques, et dont le résultat final aboutit rarement au résultat anticipé), gagneraient à être appliquées à l'action des organisations de solidarité internationale. Une telle démarche serait d'autant plus nécessaire que

1. Peter Willetts, *Pressure Groups...*, *op. cit.*

2. Peter Willetts, « *The Conscience of the World* »..., *op. cit.*

ces dernières agissent dans des zones géographiques où le statut et l'action de l'État oscillent entre l'absence (au moins pour ce qui concerne la dimension de l'État providence), ou à l'inverse l'appropriation patrimoniale des ressources. La nécessité d'une approche attachée à l'identification et à la compréhension des imbrications entre réseaux étatiques et associatifs est d'autant plus vitale ici qu'elle se pose dans deux espaces géographiques au moins, celui des pays donateurs et celui des pays bénéficiaires. La concurrence entre les associations humanitaires d'urgence cherchant à bénéficier en priorité de financements internationaux publics peut de surcroît être très âpre.

En tant qu'organisations, les ONG humanitaires sont confrontées à d'importants phénomènes de division du travail et de concurrence interne. Ces derniers permettent de comprendre comment s'effectue le travail de mise en cohérence d'une complexité inévitable, comment s'articulent façons d'agir et façons de penser l'action humanitaire.

Injectant des ressources issues des pays riches au sein des pays pauvres dans le cadre de leurs programmes, les ONG connaissent un certain nombre de contraintes liées à la fois aux particularités des pays d'accueil, aux volontés d'enrôlement des autorités de ces pays comme de celles des bailleurs de fonds, le tout dans des contextes d'action marqués par l'instabilité des normes ou l'absence de repères d'action propres aux pays occidentaux. L'étude des modalités d'action des expatriés humanitaires sur le terrain, les conditions favorables à l'action, les réseaux sur lesquels elle s'appuie, met en lumière la complexité de l'action publique, et l'intérêt d'un terrain « limite » comme celui de l'action humanitaire des ONG.

Parce que l'action humanitaire se déploie à distance et dans l'international, le choix des lieux pertinents de l'observation est rendu plus complexe. C'est ce qui engage une stratégie d'observation qui ne se limite pas aux sièges mais privilégie également le terrain. L'observation « micro » d'une mission humanitaire importe tout autant qu'une analyse « macro » des flux de l'aide – plus exactement, ces deux dimensions n'ont aucune vocation à être disjointes mais au contraire articulées, ce qui ne suppose pas que l'une ait un rôle prééminent sur l'autre. Cette observation met au jour, à partir de sites géographiques restreints, les savoirs pratiques des acteurs de la solidarité internationale et les différents espaces dans lesquels ils évoluent. Envisager l'action humanitaire

- 322, 323, 324, 329, 331, 339, 370, 372, 376, 377, 424, 431.
- Socialisation secondaire : 53, 74, 78, 95, 132, 169, 182-200, 293, 338.
- Société civile : 16, 18, 37, 78, 233, 234, 249, 250, 251, 257, 265, 267, 286, 303, 329, 360, 375, 426, 427.
- Somalie : 158, 258, 278, 414, 417, 419.
- Souffrance : 15, 30, 70, 107, 126, 130, 131, 137, 146, 152, 153, 159, 189, 218, 219, 220, 224, 371, 372, 425, 429.
- Sous-traitance : 122, 245, 246, 266, 268, 274.
- Souveraineté : 18, 277.
- Substitution : 99, 208, 224, 225, 257, 258, 280, 281.
- Sursalaires : 231, 238, 273, 279, 280.
- Système d'action : 304, 335.
- Témoignage : 115, 152, 189, 194, 209, 216-219, 221-224, 228, 276, 344, 376, 389, 409.
- Thaïlande : 25, 47, 54, 226, 236, 237, 278, 280, 379, 380, 382, 395, 400, 401, 402, 404.
- Tiers-mondisme : 20, 47, 125, 203, 420, 421.
- Tourisme : 53, 377, 380.
- UEC : 42, 43, 49, 52, 53, 70.
- UNEF : 46.
- UNICEF : 67, 101, 214, 274, 282, 312, 325, 327, 329, 330, 381, 406, 408, 409.
- Urgence : 15, 16, 23, 24, 30, 34, 36, 37, 44, 46, 55, 57, 60, 67, 70, 77, 80, 98, 100, 105, 106, 392-399, 407, 408, 410, 413, 414, 416, 418, 419, 425.
- USAID : 109, 126, 228, 231, 237, 240, 245, 250, 254, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 287, 289, 319, 330, 384, 385, 386, 399, 400, 406.
- Vie communautaire : 74, 141, 187, 190, 294, 295, 296, 299, 340, 343.
- Violence : 47, 48, 53, 54, 63, 77, 118, 122, 152, 181, 347, 409, 421, 428.
- Vocation : 20, 21, 23, 29, 30, 31, 37, 51, 72, 88, 102, 108, 116, 130, 132, 135, 186, 206, 219, 226, 239, 258, 265, 284, 299, 302, 332, 372, 379, 395, 421, 425.

*Transcodé et achevé d'imprimer
par l'Imprimerie Floch
à Mayenne, en avril 2002.
Dépôt légal : avril 2002.
Numéro d'imprimeur : 53549.
Imprimé en France.*